



ASSOCIATION SPORTIVE

Madame, Monsieur,

Chers parents, chers jeunes sportifs,

L'Association Sportive « Alouette » propose des activités sportives tout au long de l'année, le mercredi de 13h30 à 15h30 pour les élèves de la 6^e à la Terminale. L'Institution Sainte Geneviève, établissement catholique, est affilié à l'UGSEL (Union Générale du Sport de l'Enseignement Libre).

Les collégiens pourront choisir une activité parmi les suivantes : Football, Basketball, Escalade et Badminton. D'autres activités sont susceptibles d'ouvrir en fonction de la demande des élèves. L'inscription est annuelle.

Pour les lycéens, une activité CrossFit / Musculation est proposée ; l'inscription est semestrielle ou annuelle.

Une présentation des différentes activités proposées par l'AS sera réalisée lors de la réunion de rentrée. Jusqu'à début octobre, les élèves peuvent venir gratuitement et sans inscription le mercredi après-midi afin de tester les différentes activités.

L'Association Sportive est encadrée par les professeurs d'EPS de l'Institution Sainte Geneviève qui mettent en œuvre leurs compétences professionnelles et personnelles pour servir au mieux les demandes de chacun. Ils seront répartis sur les différentes activités.

Le pôle "découverte compétition" permet à tous les élèves qui souhaitent participer à une compétition UGSEL de s'y rendre, en découvrant une nouvelle activité, qui n'est pas forcément l'activité pratiquée à l'AS. Ils pourront ainsi découvrir les joies de la compétition inter-établissements, sans être pour autant licencié en club fédéral. Des circulaires spécifiques vous seront communiquées tout au long de l'année. Ces compétitions sont « à la carte ».

La programmation des activités ordinaires sera établie en fonction des compétitions proposées aux jeunes (course d'orientation, athlétisme, cross, tennis de table) et des inscriptions (nous nous réservons le droit de fermer un groupe si le nombre minimum d'inscrits sur l'activité n'est pas atteint).

Au sein de l'Association Sportive de Sainte-Geneviève, le règlement intérieur de l'établissement doit être respecté, sous peine de sanction. Les élèves doivent avoir une tenue d'EPS adaptée à l'activité.

En cas d'absence un mercredi, l'élève est tenu de prévenir le/les professeur(s) d'EPS responsable(s) de son AS. Les parents devront appeler l'établissement et laisser un message à l'accueil afin que nous puissions être informés de son absence.

Pour participer à l'Association Sportive, il vous sera demandé de constituer un dossier :

- Sous enveloppe avec inscrit : Nom, Prénom, classe de l'élève ainsi que l'activité choisie
- Le bulletin d'inscription (ci-dessous) à compléter
- **+ pour les collégiens** : Une participation de 110€ **pour l'année** (frais d'inscription + assurance + licence donnant accès à toutes les compétitions)
ou « Pass+ » (demande en ligne sur <http://passplus.fr>) + 30 euros
- **+ pour les lycéens** : Une participation de 70 euros pour la moitié de l'année ou 110euros pour toute l'année (frais d'inscription + assurance + licence donnant accès aux compétitions)

L'ordre à mettre pour les chèques est : "**AS Alouette**"





**COUPON et REGLEMENT à rendre sous enveloppe obligatoirement
à un professeur d'EPS en MAIN PROPRE ou à l'enseignant d'EPS responsable de l'activité souhaitée
au plus tard le mercredi 1re octobre 2025**

Nom de l'élève : Prénom de l'élève :

Date de naissance : Classe:

Activité choisie :

Je soussigné(e) M, Mme autorise mon enfant
à participer à l'Association Sportive de l'Institution Sainte Geneviève pour l'année 2025-2026

N° téléphone : Mail :

Signature du responsable légal :

